

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**  
**MALGRE LES CONTRAINTES, LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**  
**MAINTIEN SES PRIORITES ET ASSUME SES CHOIX**  
**Séance publique du 10 avril 2026**

L'Assemblée départementale, présidée par Georges Siffredi, a voté vendredi 10 avril en séance publique son budget primitif pour 2026. Dans un contexte d'incertitudes, marqué par les difficultés institutionnelles nationales et une situation géopolitique internationale aux conséquences multiples, le Département des Hauts-de-Seine continue de maintenir son cap, en prévoyant en 2026 des dépenses de fonctionnement à hauteur de 1,7 milliard d'euros et des dépenses d'investissement à hauteur de 587 millions d'euros.

Après avoir adopté le compte administratif 2025, qui souligne **les efforts réalisés par la collectivité** pour maîtriser ses dépenses, dégager un excédent budgétaire et, ainsi, retrouver une épargne nette, l'Assemblée départementale a examiné le budget primitif pour 2026.

L'« **effet ciseau** », régulièrement dénoncé par les élus départementaux, se poursuit cette année encore avec, d'une part, **des recettes atones**, dont la structure demeure fragile en l'absence de tout levier fiscal, et, d'autre part, **une hausse rapide et continue des dépenses non pilotables**, en particulier celles liées aux **allocations individuelles de solidarités, qui représentent une charge supplémentaire de près de 50 millions d'euros sur un an**. Ces aides sociales représentent une part importante des dépenses du Département dans le champ des solidarités, **qui s'élèvent à 1,065 milliard en 2026**.

Cet écart persistant entre des recettes atones et des dépenses en forte croissance a été jugé « **intenable** » par le **Président Georges Siffredi, qui a également souligné les multiples ponctions et contraintes qui pèsent sur le budget départemental**. Outre les mécanismes de participation des collectivités au redressement des finances publiques nationales comme le DiLiCo 2 (22 M€ en 2026) ou l'écrêtement de la dynamique de TVA, il a rappelé le poids considérable des dispositifs de péréquation (397 M€ en 2026), des sous-compensations et des multiplications de charges pour la collectivité.

**Malgré cette situation, le Département des Hauts-de-Seine réaffirme son rôle d'acteur principal de proximité auprès des Hauts-séquanais**, notamment les plus fragiles, face à une aggravation de la précarité. Le fonctionnement des services du quotidien (solidarités, éducation, sport, culture, jeunesse) est maintenu à un niveau d'ambition élevé. Il en va de même pour la stratégie d'investissement du Département, avec 587 M€ inscrits en 2026.

*« L'examen du budget est un moment de vérité. Malgré la hausse continue de nos dépenses non pilotables et des contraintes qui pèsent sur nos ressources, nous continuons de mener une action volontariste grâce à notre gestion attentive et rationnelle, conformément aux engagements que nous avons pris auprès des Hauts-séquanais. Car le Département des Hauts-de-Seine n'est pas et ne sera jamais un opérateur de l'Etat : il est une collectivité territoriale dont les représentants sont démocratiquement élus pour mener à bien un projet et faire des choix courageux, comme nous le faisons en 2026 ».*

**Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine**

## Un budget pour accompagner tous les Alto-séquanais

**Le budget consacré aux solidarités s'élève à plus d'un milliard d'euros (1,065 milliard d'euros).** Le Département poursuit ses politiques pour renforcer la cohésion sociale dans les Hauts-de-Seine, à la hauteur des enjeux croissants et des besoins des Altoséquanais, avec notamment :

- **248,3 M€ pour la protection de l'enfance**, avec une attention particulière portée au développement de nouvelles solutions d'accueil adaptées, comme la Maison de l'Avenir à Nanterre ou le Foyer d'accueil des Fratries à Rueil-Malmaison, actuellement en construction.
- **246,2 M€ dédiés aux personnes en situation de handicap**, avec des dispositifs renforcés pour l'inclusion, le maintien à domicile et le développement de l'habitat inclusif.
- **169,4 M€ pour les personnes âgées**, avec une priorité donnée au maintien à domicile et à l'accompagnement en établissement.
- **214 M€ consacrés aux bénéficiaires du RSA**, afin d'assurer un accompagnement personnalisé et favoriser le retour à l'emploi.

La réussite des collégiens reste une priorité de l'action du Département, qui mobilise **124 millions d'euros** pour le fonctionnement des collèges, la restauration scolaire et les projets pédagogiques et citoyens dans les établissements scolaires comme en-dehors.

Cette volonté s'illustre également dans **les moyens importants dédiés à la culture et au sport**, pour lesquels 95 millions d'euros sont mobilisés en 2026.

Le Département maintient aussi un **soutien fort aux 36 communes** des Hauts-de-Seine, tant pour leurs actions de politique de la Ville (5,9 M€) que pour leurs projets municipaux structurants dans le cadre des contrats de développement (26 M€ en fonctionnement, **71,3 M€ en investissement**).

## Un haut niveau d'investissement maintenu pour préparer l'avenir

**Pour continuer d'améliorer le cadre de vie des habitants, le Département confirme sa trajectoire d'investissement élevé à hauteur de 587 millions d'euros**, qui permettra de mener à bien des projets majeurs pour l'avenir du territoire autour de trois grandes priorités :

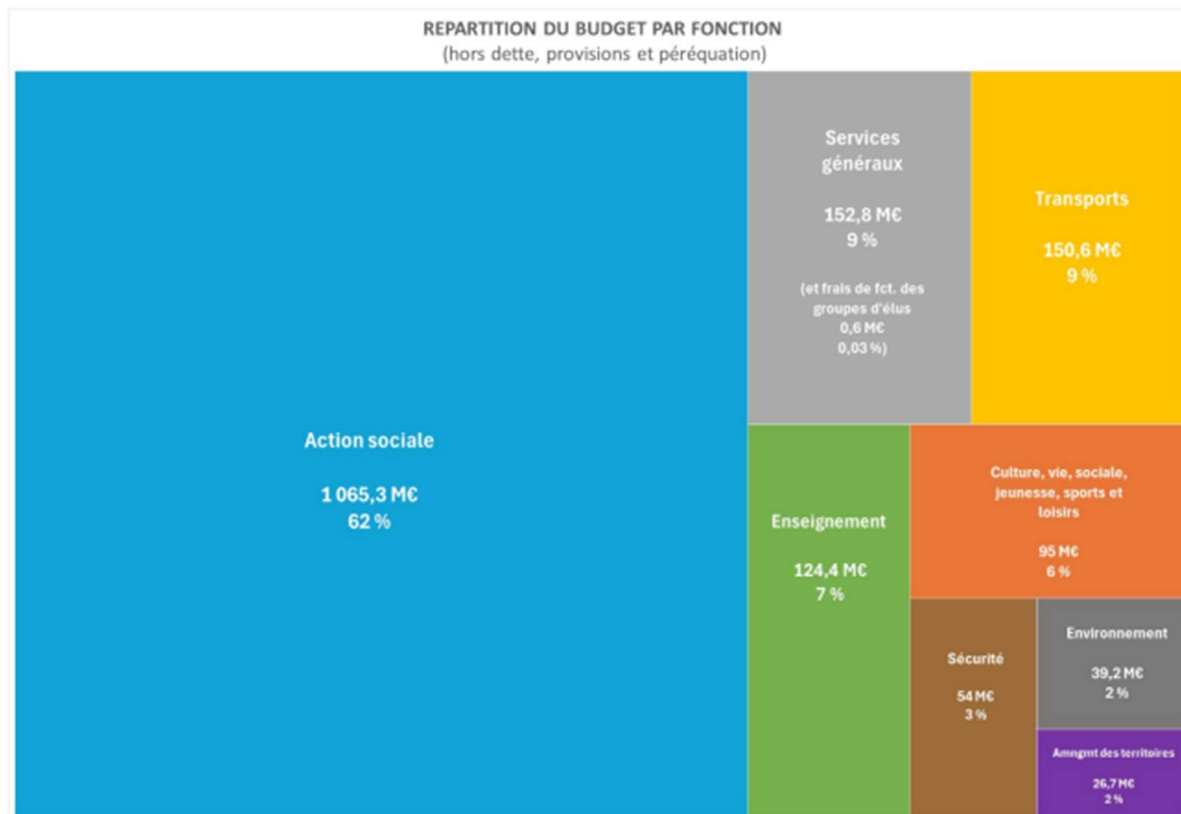
- **L'avenir de la jeunesse (154 M€)**, avec **6 collèges en chantier en 2026** dont trois livrés cette année à Châtenay-Malabry, à Malakoff et au Plessis-Robinson ;
- **L'amélioration continue du cadre de vie des Altoséquanais**, notamment à travers la création d'équipements sportifs et culturels de pointe (106,5 M€) comme le centre aquatique de la Grenouillère ou le musée du Grand siècle, l'ouverture au public d'espaces naturels supplémentaires (14,3 M€) dans le cadre de la nouvelle Stratégie nature qui sera présentée à l'été ou la reconquête des berges de Seine (5,9 M€).
- **La politique de mobilités (145,9 M€)** avec l'accélération du déploiement du plan Vélo, le début d'opérations de voirie emblématiques comme le projet « Cœur&Seine » autour de la Manufacture de Sèvres et le renforcement du maillage de transports en commun (prolongement des tramways T1 et T10, pôles gares du Grand Paris Express).

L'ensemble de ces investissements est réalisé selon un référentiel pour la qualité environnementale du bâti, **permettant au Département des Hauts-de-Seine de voir la part de ses dépenses favorables à l'environnement progresser dans le cadre du « budget vert »**, qui analyse les dépenses départementales à l'aune de la transition écologique.

## Répartition du budget primitif 2025 par fonction

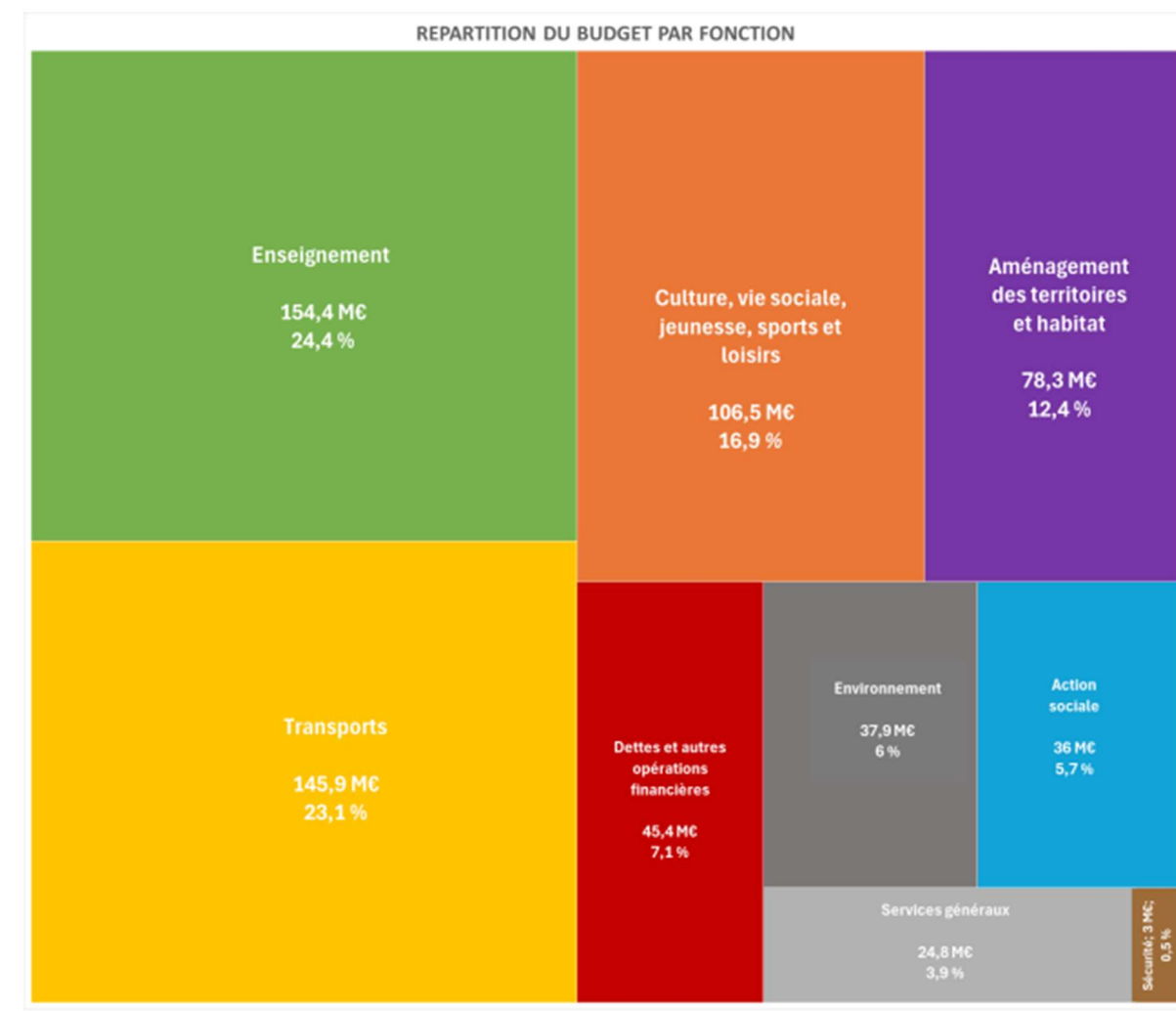
### Dépenses réelles de fonctionnement :

Le budget réel de fonctionnement dont dispose le Département pour la mise en œuvre de ses politiques publiques s'élève à **1, 708 milliard d'euros**, réparti de la manière suivante :



## Dépenses réelles d'investissement :

Les dépenses d'investissement, s'élèvent à **587 M€ en 2026**.



### Contacts presse

Muriel HOYAUX

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 [jcouture@hauts-de-seine.fr](mailto:jcouture@hauts-de-seine.fr)



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

